

Calendrier des conseils de classe 1^{er} trimestre 2021-2022 **EN PRESENTIEL**

	MME LE NORGANT SALLE 140		M. KENANIAN SALLE 141	
	17H45	19H	17H45	19H
LUNDI 22 NOVEMBRE 2021	3^{ème} 1 Mme LEJEUNE		5^{ème} 5 M. BASSALAH	5^{ème} 4 M. HELARY
MARDI 23 NOVEMBRE 2021	3^{ème} 2 M. BASTIAT	3^{ème} 3 M. PRATOLA	5^{ème} 2 Mme GUILLARD	5^{ème} 3 Mme BRUNET
JEUDI 25 NOVEMBRE 2021	3^{ème} 4 Mme SOUFFIR	4^{ème} 4 M. LAVAGNOLI	6^{ème} 3 Mme SANDOZ	6^{ème} 2 M. CHOLVY
LUNDI 29 NOVEMBRE 2021	4^{ème} 2 Mme MAUREL		6^{ème} 1 Mme MAUHE	
JEUDI 2 DECEMBRE 2021	4^{ème} 3 Mme LYAUTEY	4^{ème} 1 Mme TOUBOUL	6^{ème} 4 Mme GRABOWSKI	6^{ème} 5 M. DELAUNAY
LUNDI 6 DECEMBRE 2021	4^{ème} 5 Mme SEVE		5^{ème} 1 M. VACHON	

Arrêt des notes	Remise des bulletins aux parents
19 NOVEMBRE 2021	14 et 16 DECEMBRE 2021

Dans l'hypothèse de conseils de classe en visioconférence

- Présence de 3 personnes au maximum dans le bureau de Mme Le Norgant ou de M. Kenanian (+PP + Mme Haddad) avec un seul ordinateur connecté
- Les autres professeurs peuvent se connecter soit depuis leur domicile, soit depuis le collège (salles à prévoir)

Quelques informations à l'attention des professeurs

Organisation des conseils de classe

Votre présence aux conseils de classe est **obligatoire**. Il convient de remplir la fiche **appréciation de la classe sur PRONOTE**.

Les notes et les compétences sont portées sur le logiciel PRONOTE. Le LSU sera mis à jour par une importation automatique des données de PRONOTE à chaque trimestre. Les bulletins seront édités sur PRONOTE. Dans la première colonne, « éléments du programme », vous indiquerez 3 ou 4 compétences travaillées par trimestre au maximum pour que la lecture du bulletin reste correcte (voir procédure avec M Helary).

Chaque professeur principal remplit l'appréciation générale sur le **bulletin avant le conseil de classe**, des corrections sont éventuellement décidées lors du conseil. Dès que les corrections sont effectuées et les bulletins finalisés, **le PP envoie un mail au secrétariat pour « autoriser l'édition »**.

Des mentions sont proposées :

- ✓ **félicitations, compliments, encouragements.** Le PP indique ces mentions dans le menu déroulant sur PRONOTE.
- ✓ **mise en garde pour manque de travail.** La mention n'est pas portée sur le bulletin scolaire. Un document papier est remis à l'élève.
A noter que la mise en garde pour un comportement inadapté ne relève pas de la compétence du conseil de classe, mais de celle du chef d'établissement à tout moment de l'année.

Arrêt des notes	Date limite de saisie des notes et appréciations	Retour des appréciations par les Professeurs principaux après les conseils de classe	Remise des bulletins aux parents
19 NOVEMBRE 2021	<i>Au fur et à mesure des évaluations et au plus tard 3 jours avant le conseil de classe pour les appréciations.</i>	<i>Le PP adresse un mail au secrétariat dès que les bulletins peuvent être édités ;</i>	<i>A DEFINIR</i>

Je vous remercie de respecter les délais et procédures indiqués pour faciliter le travail des professeurs principaux et du secrétariat.

Mme Le Norgant
Principale

Dans l'hypothèse de conseils de classe en visioconférence

- Présence de 3 personnes au maximum dans le bureau de Mme Le Norgant ou de M.Kenanian (+PP + Mme Haddad) avec un seul ordinateur connecté
- Les autres professeurs peuvent se connecter soit depuis leur domicile, soit depuis le collège (salles à prévoir)